

COMMUNIQUE DE PRESSE**SI PARTICIPATIONS
Versement d'un troisième acompte sur liquidation**

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire réunie le 23 décembre 2016 a, compte tenu de l'arrivée du terme statutaire de la Société fixé au 31 décembre 2016, constaté l'entrée en liquidation conventionnelle de SI PARTICIPATIONS au 1^{er} janvier 2017.

La mission confiée au liquidateur consiste à céder les dernières lignes du portefeuille de participations puis répartir la trésorerie ainsi générée entre les actionnaires.

Compte tenu de la trésorerie disponible, le liquidateur a déjà, en 2017 et 2019, versé aux actionnaires deux acomptes sur liquidation d'un montant total de 12,2M€. Ces acomptes portent à 167,7 M€ les sommes versées aux actionnaires depuis 2005, représentant près de 160 % des fonds propres de la Société au moment de la mise en place de la réforme du mode de gestion.

Versement d'un troisième acompte sur liquidation fin octobre 2020

Suite à la cession de la dernière ligne à enjeu du portefeuille, le liquidateur souhaite répartir sans attendre la trésorerie disponible et a décidé le versement aux actionnaires d'un troisième acompte sur liquidation d'un montant global de 1,85M€ soit 4,50 € par action.

Ce nouvel acompte porte ainsi les restitutions de trésorerie réalisées par la Société depuis le 1^{er} janvier 2017 au profit des actionnaires à 14 M€, soit un montant équivalent à celui estimé lors de l'entrée en liquidation de SI Participations.

Il convient de rappeler que le cours de bourse de l'action en sera mécaniquement ajusté.

Sous réserve des dernières opérations à réaliser, la clôture de la liquidation est envisagée en début d'année 2021.

SI PARTICIPATIONS, société en liquidation cotée sur NYSE Euronext Growth à Paris
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters ALSIP.PA – code Bloomberg SIX:FP

Contact : Valérie GERBET, Directeur administratif et financier, v.gerbet@siparex.com
Tél : 04 72 83 23 23 - www.siparticipations.com